



Groupement d'Intérêt Public Réseaux et Actions de Santé  
Publique en Guadeloupe à Saint Martin et Saint-Barthélemy



### HTA-GWAD

15 Rue Perrinon,  
97100 Basse-Terre  
Tél.: 0590 80 86 87  
Fax : 0590 80 86 88  
Site : [www.htagwad.com](http://www.htagwad.com)  
Mail : [htagwad@wanadoo.fr](mailto:htagwad@wanadoo.fr)

### Membres du comité de rédaction :

A. ATALLAH  
F. RANCE  
B. TRINEL

### HTA-GWAD INFO

La lettre du réseau  
HTA-GWAD, est adressée  
gratuitement aux membres  
du réseau. Les non-membres  
peuvent recevoir la lettre  
sur demande.

N°ISSN : 1769-7859



# HTA-GWAD *info*

Revue d'information du réseau HTA-GWAD • [www.htagwad.com](http://www.htagwad.com)  
N°46 • Janvier, Février, Mars 2022





© Photos DR

- Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la crise sanitaire à SARS-CoV2. Les périodes de confinement, les normes sanitaires, l'afflux de patients malades du Covid ont entraîné une réorganisation de nos pratiques. Cette nouvelle année est l'occasion, par le biais de ce numéro, de faire un rappel des différentes actions menées par le GIP- RASPEG - réseau HTA-GWAD.
- La pandémie a fortement bousculé le suivi des patients : déprogrammation des chirurgies, des consultations, priorités gardées pour les lits Covid à l'hôpital... Ces reports de prise en charge ont eu un impact désastreux et les effets à long terme de tous ces retards généralisés resteront à mesurer sur plusieurs mois ou années.
- Les actions menées par le GIP-RASPEG – réseau HTA-GWAD ont été réduites afin de respecter les normes sanitaires en vigueur. Malgré un ralentissement, nos programmes d'éducation thérapeutique se sont poursuivis. Leur maintien est essentiel dans la poursuite des actions de prévention auprès de la population guadeloupéenne. Pour cela, la participation des professionnels de santé de ville ou d'établissements de santé est primordiale pour relancer les demandes d'inclusions.

### **Eduquer le patient pour le rendre acteur de sa Santé**

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé<sup>1</sup>, l'éducation thérapeutique du patient (ETP) vise à aider les patients à acquérir ou à maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle s'inscrit dans le parcours de soins du patient. Elle a pour objectif de rendre les patients plus autonomes en facilitant leur adhésion aux traitements prescrits et en améliorant leur qualité de vie<sup>2</sup>.

Afin de donner aux patients ainsi qu'à leur entourage une meilleure connaissance de leur maladie et de leur traitement, trois programmes d'éducation thérapeutique (PET) sont proposés par le réseau HTA-GWAD.

Ces programmes sont agréés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et réalisés par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé formés à l'éducation thérapeutique. Ils ont été élaborés afin de répondre aux recommandations de 2007 de la Haute Autorité de Santé (HAS), relatives à la mise en œuvre des programmes d'ETP<sup>3</sup>.

<sup>1</sup>Rapport de l'OMS-Europe, publié en 1996, « Therapeutic Patient Education – Continuing Education Programmes for Health Care Providers in the field of Chronic Disease », traduit en français en 1998

<sup>2</sup>Article L.1161-1 du Code de Santé Publique, Créé par la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 - art. 84

<sup>3</sup>Recommandations de la HAS, publié en juin 2007, « Education thérapeutique du patient. Comment la proposer et la réaliser ? »



## LES PROGRAMMES D'ÉDUCATION THERAPEUTIQUE DU RESEAU HTA-GWAD

*Pour rappel, la HAS recommande « de mesurer la PA [Pression Artérielle] en dehors du cabinet médical, au domicile du patient par une automesure tensionnelle (AMT) ou par une mesure ambulatoire de la PA (MAPA) ».*

**Modalités de l'automesure tensionnelle  
(Recommandations de l'HAS  
de Septembre 2016)<sup>4</sup>**

### Programme d'Éducation à l'automesure - PEA

Le programme d'éducation thérapeutique à l'automesure s'inscrit dans cette démarche. Il permet d'enseigner aux patients adressés par un professionnel de santé et en lien avec le médecin traitant la technique de l'automesure tensionnelle avec des séances réalisées au domicile des patients ou à proximité.

La réalisation de l'automesure tensionnelle nécessite d'observer quelques règles de bonne pratique (Cf encadré 1).

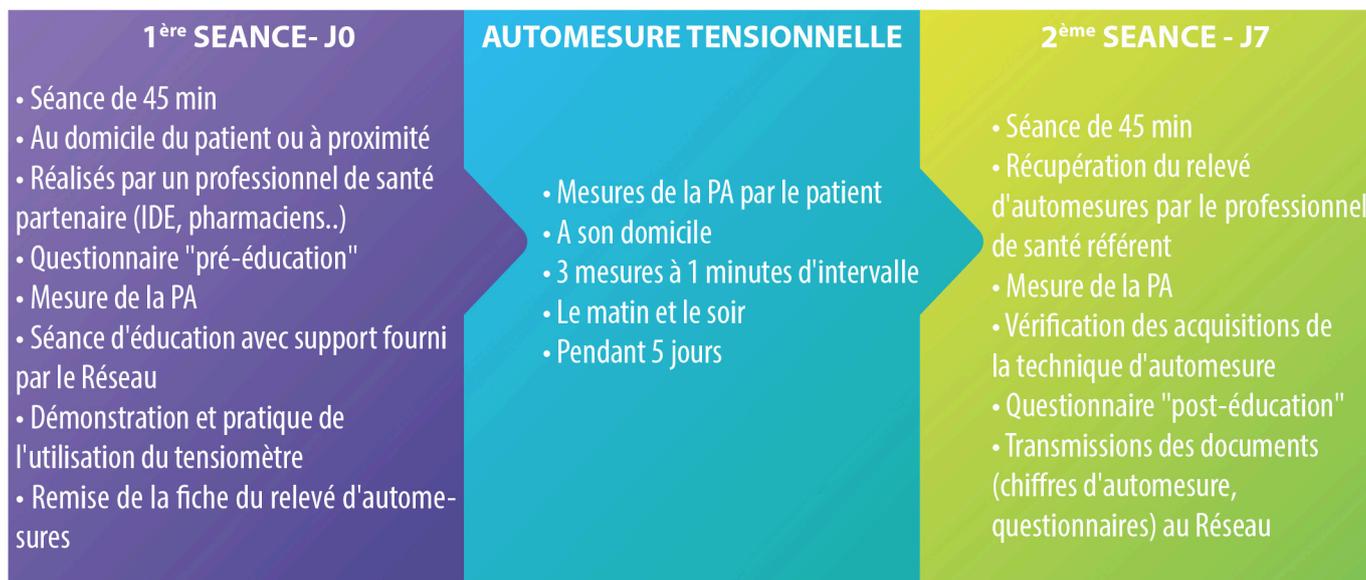
Elle a deux utilités principales : **elle permet de confirmer le diagnostic d'hypertension artérielle** et permet également **d'évaluer l'efficacité des traitements** mis en place. Elle permet aussi, dans certains cas, de favoriser l'observance médicamenteuse et de manière plus générale l'adhésion du patient dans sa prise en charge. De plus l'AMT permet d'écarter « l'effet blouse blanche » (constatation d'une hypertension artérielle - HTA - en consultation associée à une PA normale en dehors du cabinet médical).

- Utiliser un appareil validé et de préférence avec un brassard huméral
- Former le patient à la technique de l'automesure tensionnelle
- Prendre les mesures en position assise, au repos avec l'avant-bras posé sur la table, main ouverte
- Effectuer 3 mesures le matin avant le petit déjeuner et la prise de médicament, 3 mesures avant le coucher, 3 jours de suite ("règle des 3"), en espaçant les mesures de quelques minutes
- Demander au patient de noter par écrit les valeurs de PA et de la fréquence cardiaque observées
- **Moyenne des valeurs de PA en AMT correspondant à une HTA:**  
PA systolique  $\geq 135$  mmHg ou PA diastolique  $\geq 85$  mmHg

<sup>4</sup>Recommandations de la HAS, fiche mémo publiée en Septembre 2016, « Prise en charge de l'hypertension artérielle de l'adulte »

## Déroulement du Programme

Dans la pratique, le PEA est composé de deux séances de 45 mn chacune réalisées à une semaine d'intervalle. Entre les 2 séances le patient réalise son automesure tensionnelle et transmet à la 2<sup>ème</sup> séance ses relevés qui sont analysés par le réseau et adressés au médecin traitant et au spécialiste.



Etapes du PEA

## Programme d'Éducation Thérapeutique : PET-HTA

C'est un programme composé de séances qui permettent aux patients d'acquérir les compétences leur permettant de développer et de maintenir des attitudes bénéfiques à leur santé. Il permet également aux patients de mieux prendre en charge leur maladie hypertensive.

La HAS recommande de proposer des **mesures hygiéno-diététiques** à tous les patients hypertendus (Cf encadré 2). Afin de répondre à ces recommandations, la première séance, animée par un professionnel de santé formé, permet d'élaborer un **programme personnalisé de soins**. Celui-ci est établi en concertation avec le patient.

Il prend en compte ses besoins, ses attentes et ses préférences, s'insère dans la stratégie thérapeutique et est ajusté tout au long de la prise en charge. Ainsi un suivi personnalisé peut lui être proposé, pouvant inclure différents ateliers.

### Mesures hygiéno-diététiques (Recommandations de l'HAS de Septembre 2016)

- Pratique d'une activité physique régulière et adaptée aux possibilités du patient
- Réduction du poids en cas de surcharge pondérale
- Suppression ou réduction de la consommation d'alcool
- Normalisation de l'apport sodé
- Arrêt d'une intoxication tabagique (cette mesure n'entraîne habituellement pas directement une réduction de la PA, mais est essentielle pour réduire la morbi-mortalité)
- Alimentation privilégiant la consommation de fruits, légumes et d'aliments peu riches en graisse insaturées



Liste des ateliers proposés dans le cadre du PET-HTA

Dans certains cas, il est possible également de travailler en collaboration avec les autres réseaux du GIP-RASPEG (« Addictions », « Périnat », « Diabète », « Respir'Alizés »). La participation active du patient est une condition nécessaire au succès de ce PET-HTA.

## Programme d'Éducation Thérapeutique pour les patients sous anticoagulant

L'enquête ENEIS (Enquête Nationale sur les Événements Indésirables liés aux Soins), mise à jour en 2011, a mis en évidence que **les anticoagulants arrivent en France au premier rang des médicaments responsables d'accidents iatrogènes graves** (37% en 2004, 31% en 2009 des événements indésirables graves rapportés liés aux médicaments).

Ces risques sont particulièrement élevés dans certaines situations tels que chez le patient âgé, en cas d'antécédents de saignements, de pathologies associées (insuffisance rénale, insuffisance hépatique) ou encore en cas d'interactions médicamenteuses.

Le programme d'éducation thérapeutique pour les patients sous anticoagulant a pour objectif d'acquérir ou de maintenir les connaissances pour gérer au mieux leur quotidien avec le traitement<sup>5</sup>.

Les séances peuvent être réalisées soit en individuel, au domicile du patient, soit en collectif (Hôpital, Clinique...). Elles sont animées par des professionnels de santé formés à ce programme.

Des supports et des outils d'éducation permettent d'adapter les messages éducatifs aux particularités du patient, à son quotidien et d'impliquer directement le patient et/ou son entourage dans la gestion du traitement. Par exemple, afin de renforcer les connaissances du patient, en 2020, un jeu a été créé par le réseau : « AvODé AvOKa ». Il est utilisé lors des séances animées par l'IDE.



Plateau du jeu "AVODÉ AVOKA"

<sup>5</sup>Article L1161-5 du code de Santé Publique, créé par LOI n°2009-879 du 21 juillet 2009 - art. 84

Le réseau HTA-GWAD a pour rôle d'organiser la coordination de la prise en charge des patients inscrits au programme.

La demande d'inclusion doit être faite par un professionnel de santé (médecin généraliste mais aussi spécialiste, pharmaciens, infirmiers...). Elle peut être effectuée par un professionnel de santé de ville ou par un établissement de santé. Le réseau met, alors, en place une demande de prise en charge en ambulatoire.

Parallèlement, le réseau coordonne également la prise en charge des patients avec le Centre

Hospitalier de Basse-Terre (CHBT) afin de permettre une continuité des programmes des patients hospitalisés. Deux infirmiers diplômés d'état (IDE) salariés du CHBT ont été formés par le réseau afin de proposer des PET au sein de l'« Ecole du Cœur » permettant d'accompagner sur place les patients (Cf encadré 3 et 4).

Par ailleurs, le dossier peut être transmis au CHBT pour les patients qui désirent réaliser leurs séances directement en milieu hospitalier.

### Prise en charge en ville

- Le médecin de ville ou l'établissement de santé envoie directement la fiche d'inclusion au réseau
- par fax: 05 90 80 86 88
- ou par  
MSSanté:htagwad@guadeloupe.mssante.fr
- Le réseau HTA-GWAD recense les inclusions des médecins de ville et des médecins des établissements de santé.
- Puis, prend contact avec un IDE agréé, formé à l'ETP et formé par le réseau à ce programme afin de le dispenser.

### Prise en charge en milieu hospitalier

- Le programme peut être proposé à tous les patients sous anticoagulant ou ayant une maladie hypertensive hospitalisés au Centre Hospitalier de Basse-Terre.
- Il sera réalisé en cours d'hospitalisation par des IDE de la structure formés à cet effet.
- Un relai ambulatoire pourra être programmé par le réseau si l'ensemble des séances n'ont pu être réalisées.

La **fiche d'inclusion** jointe à ce numéro, permet aux professionnels de santé d'inclure leur patient à l'un de ces programmes.

Dans un souci d'efficacité et de gain du temps cette inclusion est facile et rapide : il suffit d'envoyer cette fiche au réseau HTA-GWAD avec les coordonnées du patient. Le réseau se charge de contacter un professionnel de santé partenaire du réseau proche du domicile du patient afin de réaliser les séances d'éducation.

Les professionnels de santé partenaires du réseau sont des IDE et pharmaciens ayant réalisé la formation de 40h en ETP et ayant suivi une formation sur les différents programmes dispensés par le réseau.

Une convention est signée entre ces professionnels de santé et le réseau.

**GIP HASPEG**  
Réseau HTA-GWAD  
15 Rue Perrotin 97100 BASSE-TERRE  
www.tagwad.com - Email : htawad@guadeloupe.mssante.fr  
☎ 0590 80 86 87 - 📠 0590 80 86 88

**DEMANDE D'INCLUSION**  
par fax : au 0590 80 86 88 ou par téléphone : 0590 80 86 87

Date : .....

Je soussigné(e) : (Avec de préférence le fonction. Docteur, Pharmacien, IDE) .....

certifié que Mme, M. : .....

N° Sécurité Sociale : ..... né (e) le : .....

remplit les conditions pour bénéficier d'une inclusion : (cocher le case de votre choix)

Programme d'Education à l'Automatisme (soit 2 semaines de 45 min chacune à 1 semaine d'intervalle)

Programme d'Education Thérapeutique HTA (soit 8 séances de 45 min sur 4 mois)

au domicile

au CHBT le lundi après-midi et le mardi après-midi

Programme d'Education aux Anticoagulants

au domicile

au CHBT

Primo prescription  oui  non

Fi  Flutter  Thrombose intracardiacque  TVP  EP

TVP + EP  Valve  Valve + Flutter  Valve + FA

Commune de résidence : .....

Tel du patient : .....

Signature du Médecin Prescripteur, .....

Dès réception de cette demande, le Réseau HTA-GWAD orientera le patient vers une infirmière agréée qui assurera les séances d'éducation

Cette fiche d'inclusion est accessible sur le site HTA-GWAD - ZOOM -

• L'automatisme - Châtaignier de Pige - documents

• Le programme d'éducation thérapeutique - documents associés

Coordinateur médical : Dr André ATALLAH

# LES ACTIONS DE PREVENTION AUPRES DE LA POPULATION GUADELOUPEENNE

Le réseau HTA-GWAD a pour objectif de prévenir, sensibiliser et informer la population sur la pathologie hypertensive et les maladies cardiovasculaires. Pour cela des actions de sensibilisation peuvent-être menées auprès de la population à la demande de tout type de structure (association, entreprise, commune...).

Ces manifestations sont l'occasion, en plus d'informer la population sur la pathologie hypertensive, de dépister chez les participants une tension anormalement élevée et d'orienter vers le médecin généraliste.

En plus de ces manifestations, le réseau fournit différents supports d'informations adaptés à la population. La nouvelle plaquette visant à informer sur les facteurs de risques cardio-vasculaires est en cours de distribution. Elle vient compléter les différents outils actuellement utilisés.



## LUTTE CONTRE LA SEDENTARITE

### Les parcours sportifs de santé sécurisés

Dans l'objectif de faire de la santé des guadeloupéens une priorité, le Conseil Régional, et l'ARS ont décidé de financer des actions autour du programme «*Boujé Sé Santé*».



Carte représentant l'ensemble des installations P3S

Le Groupe HTA-Guadeloupe, le réseau HTA-GWAD ont coordonné plusieurs réunions avec les partenaires de ce projet. L'objectif principal était de s'accorder sur la restauration des agrès des Parcours Sportifs de Santé Sécurisés (P3S). Pour rappel, le dispositif «*Boujé Sé Santé*» et les P3S ont été labellisés PNNS (Programme National Nutrition Santé).

Ainsi la Région Guadeloupe a validé, en 2021, le budget et son engagement financier pour la **remise en état des agrès des 36 P3S** présents dans chacune des communes de Guadeloupe.



Affiche de promotion des P3S

# LE SMIG\* : SPORT MINIMUM INDISPENSABLE AUX GENS SOIT AU MOINS 30 MINUTES D'ACTIVITES PHYSIQUES DYNAMIQUES PAR JOUR

Les bienfaits de l'activité physique sur la santé ne sont plus à démontrer ! (cf encadré5) L'activité physique est recommandée pour tous, et en particulier pour les patients atteints de maladies chroniques.

Dans son dossier de janvier 2019, Santé Publique France fait un point sur les recommandations distinguant l'activité physique et la sédentarité. L'activité physique correspond aux mouvements de notre corps entraînant une dépense d'énergie supérieure à celle de repos. Pratiquée 30 minutes par jour à une certaine intensité, elle a un effet bénéfique sur la santé.

Le réseau parle de SMIG (Sport Minimum Indispensable aux Gens), acronyme développé par le Dr A.ATALLAH.

À l'inverse, la sédentarité se définit par *“des situations dans lesquelles les mouvements du corps sont réduits à leur minimum tel que regarder la TV, travailler sur un ordinateur ou être passager d'un véhicule. La sédentarité est considérée comme le quatrième facteur de risque de décès dans le monde.”*

Les recommandations soulignent donc l'importance de faire plus d'activité physique et de passer moins de temps assis.



## L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Alliée de votre cœur

Livret HTA-GWAD sur l'activité physique

### Les bienfaits d'une activité physique régulière<sup>6</sup>

- Amélioration des aptitudes musculaires et la capacité cardiorespiratoire
- Amélioration de la santé osseuse et les capacités fonctionnelles
- Réduction du risque d'hypertension, de cardiopathie coronaire, d'accident vasculaire cérébral, de diabète, de divers types de cancer (notamment les cancers du sein et du côlon) et de dépression
- Réduction du risque de chute ainsi que de fracture du col du fémur ou de fracture vertébrale
- Maintient d'un poids corporel sain.

<sup>6</sup>Article du 26 novembre 2020 paru sur le site de l'OMS, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/physical-activity>, « Activité physique »